Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Commune de Sainte-Marie

Analyse de la commune

Version du 17/11/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

SOMMAIRE

I) RESUME NON TECHNIQUE 4

II) DONNEES DE DEPART 6

II-1. Démographie de la commune de Sainte-Marie 6

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux 6

II-3. L'assainissement collectif sur Sainte-Marie 6

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES 9

III-1. Présentation générale 9

III-2. Le secteur de la Rue du Pic Vert (ZE_92) 11

III-3. Le secteur de la Rue des Noisetiers (ZE_93) 13

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS 15

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires 15

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés 15

IV-3. Proposition de zonage 17

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des systèmes de traitement de Sainte-Marie 18

V) CARTES DE ZONAGE 20

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Sainte-Marie 8
Figure 2 : Table des secteurs étudiés à Sainte-Marie 9
Figure 3 : Secteurs étudiés à Sainte-Marie 10
Figure 4 : Localisation du secteur de la Rue du Pic Vert (ZE_92) 11
Figure 5 : Analyse des contraintes de surface 11
Figure 6 : Carte d'aptitude des sols 11
Figure 7 : Projet de raccordement au réseau des lagunes de Sainte-Marie 12
Figure 8 : Localisation du secteur de la Rue des Noisetiers (ZE_93) 13
Figure 9 : Analyse des contraintes de surface 13
Figure 10 : Carte d'aptitude des sols 13
Figure 11 : Projet de raccordement au réseau des lagunes de Sainte-Marie 14
Figure 12 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés. 16
Figure 13 : Proposition du futur plan de zonage d'assainissement collectif 21
Figure 14 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif 22

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

I) RESUME NON TECHNIQUE

En 2021, Sainte-Marie comptait 2 266 habitants. Dans la présente étude, le taux d'occupation des logements est estimé à 2.25 habitants par logement.

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2022. Ce dernier prévoit environ 4 hectares pour l'urbanisation future au sein du zonage d'assainissement réglementaire, avec une densité de 15 logements à l'hectare (conformément au SCOT de Redon Agglomération).

D'un point de vue de l'assainissement, les 94 branchements du bourg sont reliés à 14,3 km de réseau de collecte des eaux usées. Les effluents sont traités sur les lagunes de Sainte-Marie. À l'ouest, sur la zone de Tournebride, les effluents de 10 branchements sont collectés par 1,3 km de réseau puis traités sur la STEP d'Aucfer (Saint-Jean-la-Poterie).

Les lagunes de Sainte-Marie reçoivent actuellement une charge moyenne de 500 EH, sans impact sur le milieu récepteur. La STEP d'Aucfer traite actuellement les effluents provenants de Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Saint-Nicolas-de-Redon et une partie de ceux provenant de Sainte-Marie, de Bains-sur-Oust et de Rieux, soit une charge de 11 983 EH, sans impact sur le milieu récepteur.

D'un point de vue de l'assainissement non collectif, 127 dispositifs sont recensés, dont un peu moins de la moitié n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et devra être réhabilitée à terme (22 sont des non conformes avec danger). L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre, avec des sols peu profonds et schisteux, à tendance imperméable.

L'objet de l'étude vise à étudier les secteurs qui :

- ne sont pas situés dans le zonage d'assainissement collectif effectif,
- sont situés dans une zone urbanisée ou à urbaniser
- et les hameaux situés en zone sensible

Deux zones d'études ont été identifiées autour du zonage d'assainissement réglementaire. L'étude des scénarios assainissement non collectif et assainissement collectif et l'application des critères de priorisation montre que d'un point de vue économique et environnemental, le raccordement des secteurs n'est pas envisagé.

Il est proposé la régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire.

La charge future à traiter prenant en compte les différents scénarios favorables à l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes raccordées à la station d'Aucfer est estimée à terme à environ 13 974 EH et 5 028 m3/j et à environ 582 EH et 214 m3/j pour les lagunes de Sainte-Marie.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Légende

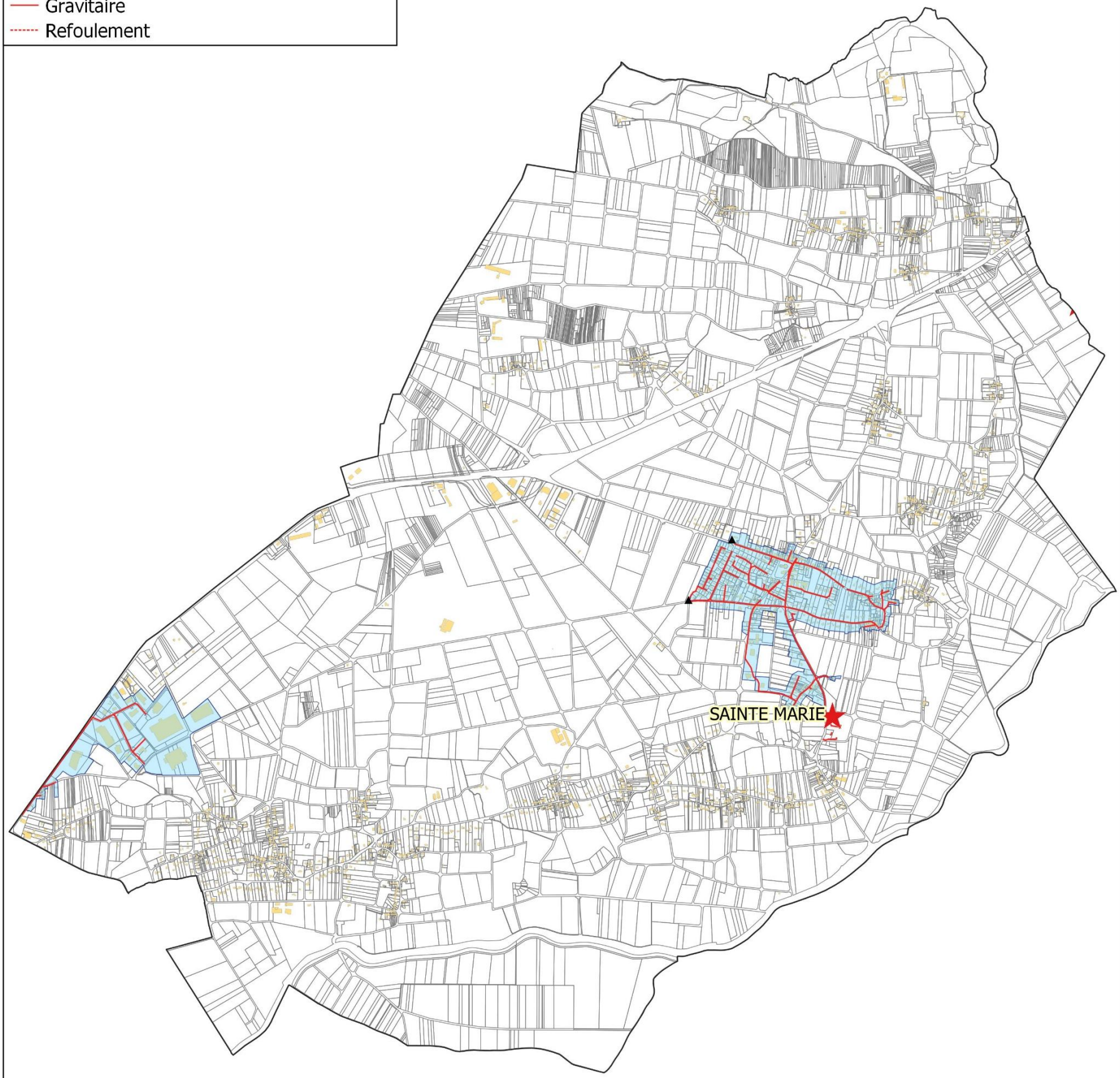
- Zonage d'assainissement collectif 2025
- Raccordement possible en cas de financement des travaux par l'aménageur

Ouvrages EU

- Station d'épuration
- Poste de relevage

Réseau EU

- Gravitaire
- Refoulement



Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

II) DONNEES DE DEPART

II-1. Démographie de la commune de Sainte-Marie

En 2021, la commune de Sainte-Marie comptait 2 266 habitants. Le document d'urbanisme en vigueur est le PLU validé le 24 novembre 2022

Les hypothèses retenues pour l'évolution sur 10 ans sont :

- Un taux d'occupation de 2.25 habitants par logement
- Une densité de **15 logements par hectare** sur les secteurs à urbaniser

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux

Parmi les enjeux environnementaux, il est à noter l'existence de zones humides sensibles à la pollution par les eaux usées sur le territoire de Sainte-Marie, ainsi que de zones sensibles en aval de la commune.

La localisation et les caractéristiques de ces zones sont présentées dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération.

II-3. L'assainissement collectif sur Sainte-Marie

Détaillé dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération, les caractéristiques principales des lagunes de Sainte-Marie et de la STEP d'Aucfer sont rappelées ci-après.

➔ ***Zonage réglementaire***

Le zonage réglementaire en vigueur date de 1997.

➔ ***Les abonnés***

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) réalisé en 2024, en 2021 la STEP d'Aucfer comptait **6 983 abonnés, soit 14 594 habitants raccordés** (sur les communes de Bains-sur-Oust, Redon, Rieux, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Perreux).

47 gros consommateurs sont raccordés à la STEP d'Aucfer, pour une consommation annuelle de 253 885 m3.

La consommation d'eau des habitants de Sainte-Marie raccordés à Aucfer n'est pas connue.

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) réalisé en 2024, en 2021 les Lagunes de Sainte-Marie comptaient **351 abonnés, soit 790 habitants raccordés**.

La consommation d'eau des habitant raccordés aux lagunes de Sainte-Marie représente **81 litres par jour** en 2021.

➔ ***Le réseau de collecte***

Le réseau de collecte des lagunes de Sainte-Marie parcourt une longueur totale de 7,6 km (dont 0,4 km en refoulement), avec 2 postes de relevement.

Le réseau de collecte d'Aucfer parcourt une longueur totale de 126,2 km (dont 17,3 km en refoulement), avec 33 postes de relevement.

➔ ***La conformité du rejet et incidence sur le milieu récepteur***

Sur la STEP d'Aucfer, le rejet est conforme à l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2024.

Il ne présente pas d'impact significatif sur le milieu récepteur (l'Oust).

Sur les lagunes de Sainte-Marie, le rejet est conforme à l'arrêté préfectoral du 27 avril 1995.

Il ne présente pas d'impact significatif sur le milieu récepteur (ruisseau de la Fosse).

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

➔ ***Les stations de traitement de Sainte-Marie***

Station	STEP d'Aucfer			Lagunes de Sainte-Marie		
Mise en service	2006, exploitée par Véolia			1997, exploitée par la SAUR		
Type de traitement	- Poste de relevage avec trop-plein, - Prétraitement, dégrilleur, compacteur, dégraisseur/dessableur (78 m3), - Bassin d'anaérobie 755 m3, - Bassin d'aération 4 645 m3, - Dégazeur raclé, clarificateur.			- Débourbeur, - 3 lagunes, première lagune aérée.		
Capacité	Organique		Hydraulique	Organique		Hydraulique
	EH	kgDBO$_5$/j	m^3/j	EH	kgDBO$_5$/j	m^3/j
	24 500	1 470	3 700	700	42	105
Charge moyenne	6 800	408	1 767 (NB) / 2 878 (NH)	367	22	103
Charge moyenne temps de pluie, nappe haute	Non concerné	Non concerné	surcharge	Non concerné	Non concerné	surcharge
Charge maximum	11 983	719	surcharge	500	30	surcharge
Marge	**12 517**	**751**	**surcharge**	**200**	**12**	**surcharge**

En considérant que le rejet n'a pas d'impact significatif sur le milieu récepteur, il est estimé que, malgré la surcharge hydraulique, les lagunes peuvent accepter **200 EH supplémentaires** et celle d'Aucfer peut accepter **12 517 EH supplémentaires**.

➔ ***Travaux prévus***

1 330 mètres de réseau de collecte seront réhabilités sur la commune et des travaux de réhabilitation de réseau sont également prévus sur le bassin de collecte de la STEP d'Aucfer. Il n'y a pas de travaux prévus sur la station de traitement de Sainte-Marie, ni sur celle d'Aucfer.

➔ ***Le zonage effectif***

Le zonage effectif correspond aux parcelles déjà raccordées au réseau ou raccordables sans extension du réseau et aux zones urbanisables non construites à moins de 35 m d'un réseau gravitaire de collecte. Selon la densification prévu par le SCOT du Pays de Redon, il est estimé, dans les limites du zonage effectif, il y aura **82 EH supplémentaires** dans les Lagunes de Sainte-Marie. Il y aura également **1 058 EH supplémentaires** sur la STEP d'Aucfer (pas d'augmentation des effluents venant de Sainte-Marie). La carte du zonage est présentée en page suivante.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

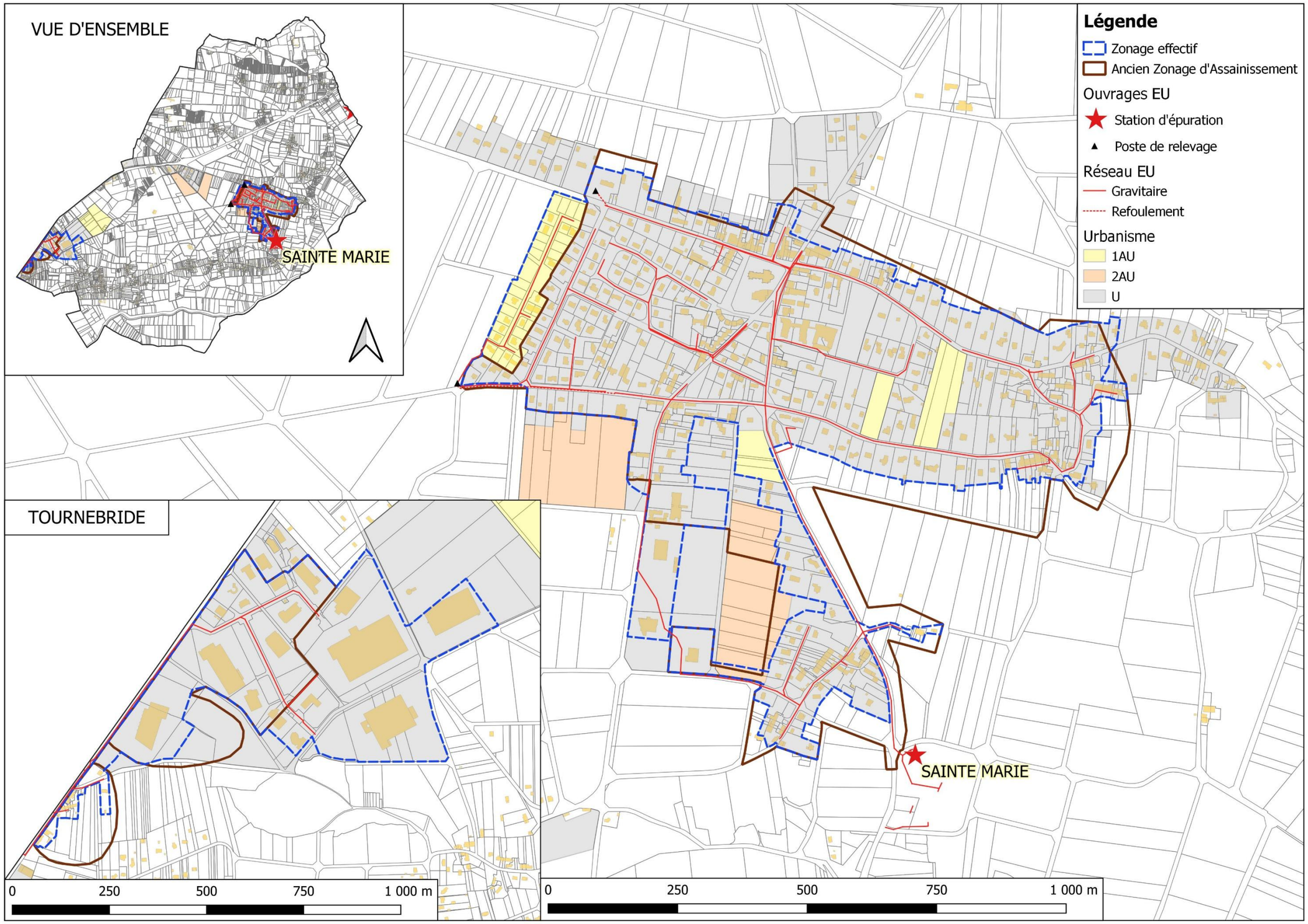


Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Sainte-Marie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES

III-1. Présentation générale

Deux secteurs ont été étudié. Leur localisation figure sur la carte de la page suivante et leurs principales caractéristiques sont reportées dans le tableau suivant :

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Zonage PLU	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
ZE_92	Rue du Pic Vert	Ue	0,7	3	-	-	-	5
ZE_93	Rue des Noisetiers	Uc	1,2	5	-	-	-	8

Figure 2 : Table des secteurs étudiés à Sainte-Marie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

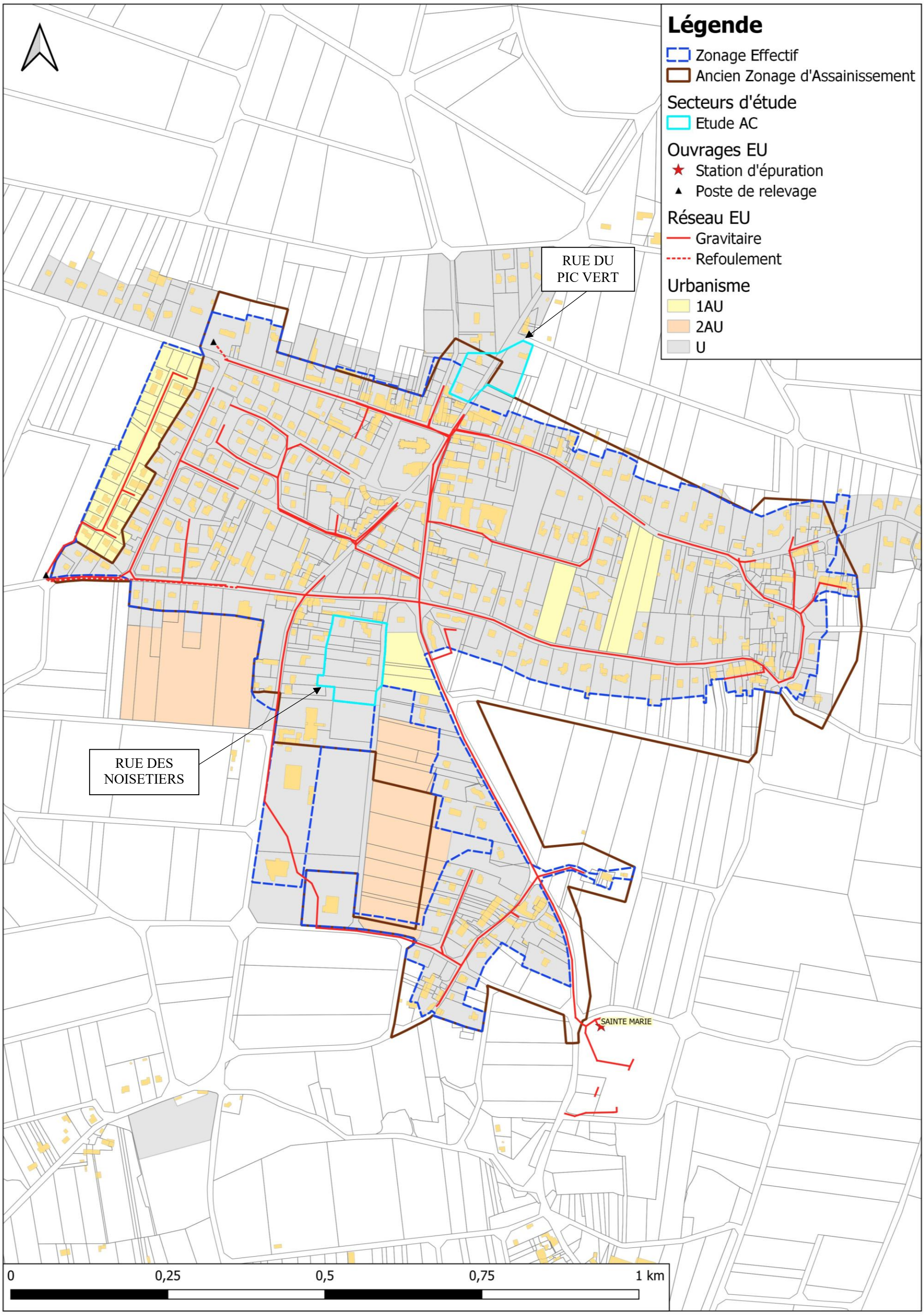


Figure 3 : Secteurs étudiés à Sainte-Marie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

III-2. Le secteur de la Rue du Pic Vert (ZE_92)

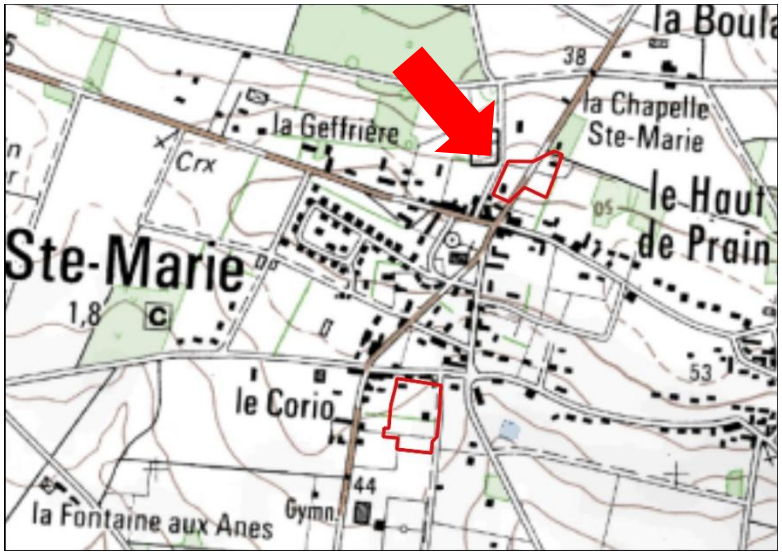


Figure 4 : Localisation du secteur de la Rue du Pic Vert (ZE_92)

Ce secteur est situé au sud du bourg de Sainte-Marie. Sa surface est de 0,72 hectares. Situé en zone Ue, 3 habitations existantes sont recensées sur ce secteur.

La partie est du secteur est actuellement considéré en zonage d'assainissement non collectif, tandis que la partie ouest est inclus dans le zonage réglementaire.

Le flux de pollution du secteur est de **5 EH**.

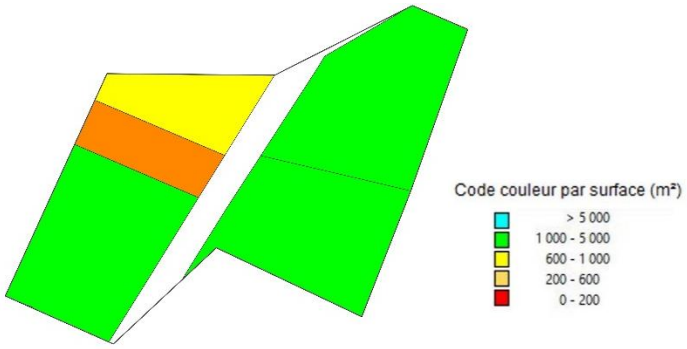


Figure 5 : Analyse des contraintes de surface

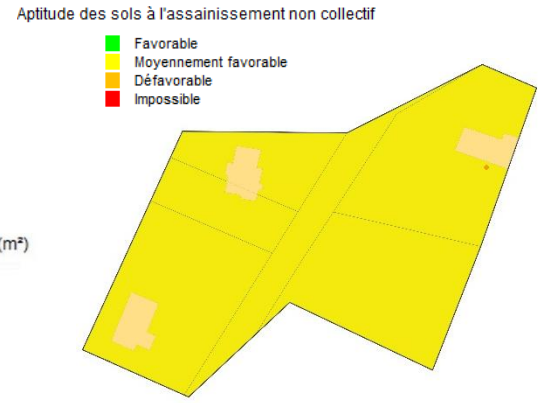


Figure 6 : Carte d'aptitude des sols

Les sols de ce secteur présentent une aptitude moyenne vis-à-vis de l'assainissement non-collectif.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 1 dispositif.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Sainte-Marie. Ceci nécessite de poser 63 m de conduites gravitaires et 122 de conduites de refoulement, ainsi que d'un poste de relèvement.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE



Figure 7 : Projet de raccordement au réseau des lagunes de Sainte-Marie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

III-3. Le secteur de la Rue des Noisetiers (ZE_93)

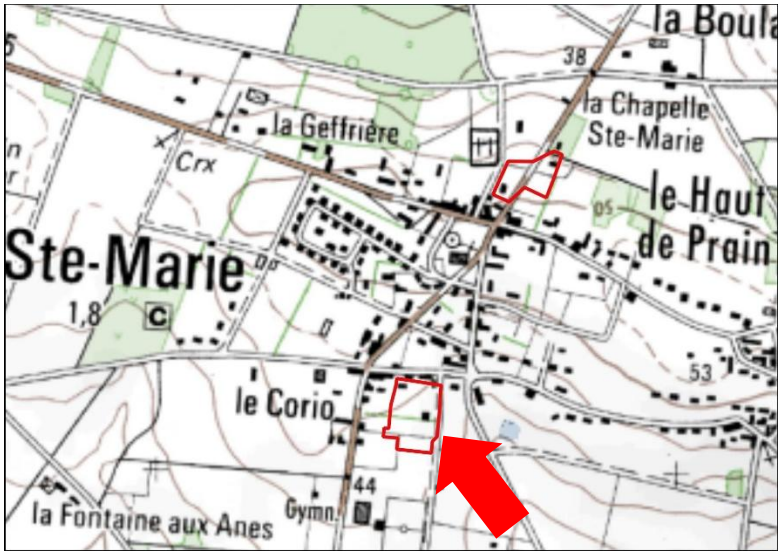


Figure 8 : Localisation du secteur de la Rue des Noisetiers (ZE_93)

Ce secteur est situé au sud du bourg de Sainte-Marie. Sa surface est de 1,18 hectares. Situé en zone Uc, 5 habitations existantes sont recensées sur ce secteur.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement réglementaire.

Le flux de pollution du secteur est de **8 EH**.

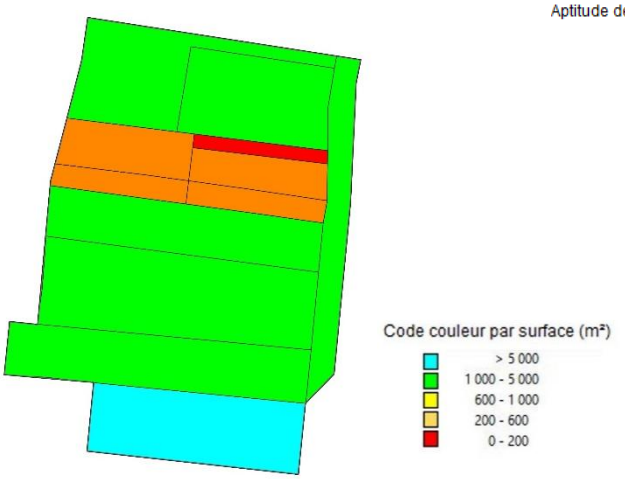


Figure 9 : Analyse des contraintes de surface

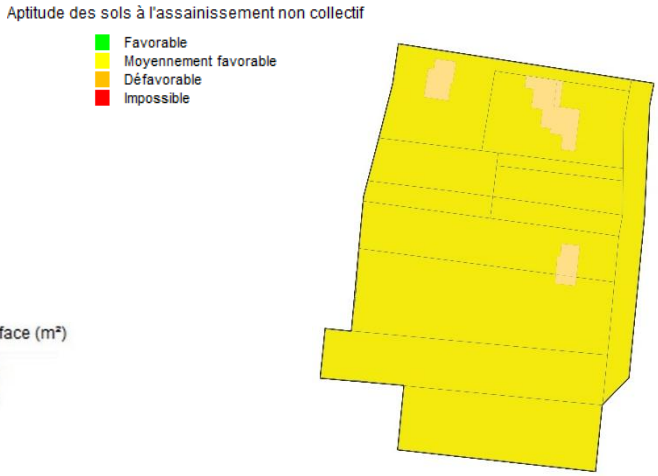


Figure 10 : Carte d'aptitude des sols

Les sols de ce secteur présentent une aptitude moyenne vis-à-vis de l'assainissement non-collectif.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 1 dispositif.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Sainte-Marie. Ceci nécessite de poser 487 m de conduites gravitaires.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

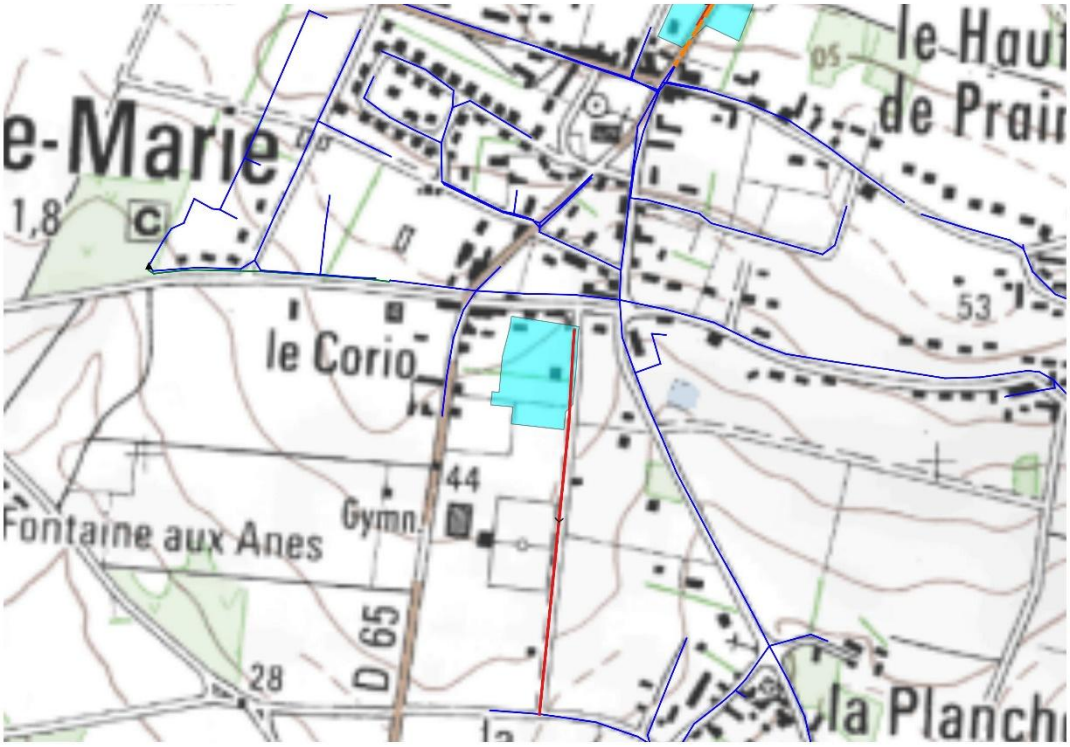


Figure 11 : Projet de raccordement au réseau des lagunes de Sainte-Marie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires

Pour rappel, les zones sensibles définies dans l'étude correspondent aux zones suivantes :

- Zones humides et abords des cours d'eau ;
- ZNIEFF ;
- Zone Natura 2000 ;
- Sites inscrits et classés sensibles à la pollution des eaux ;
- Sites de baignades ;
- Périmètres de protection de captage.

Aucun des secteurs étudiés n'est situé dans une de ces zones.

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés

Les calculs des couts de chaque scénario a été établi selon la méthodologie présentée dans les chapitres précédents. Le détail des calculs figure en annexe. Les tableaux de la page suivante synthétisent les résultats obtenus.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Atptitude des sols vis-à-vis de l'ANC				Contraintes			Nb dispositifs			Cout du scénario ANC (hors subvention en € HT)				
		Bonne	Moyenne	Médiocre		Habitat 1 : dispersé 2 : moyenneme	Pentes 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	Surface 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	… A réhabiliter	… A créer	Cout moyen du dispositif € HT	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH
ZE_92	Rue du Pic Vert	0%	100%	0%	0%	2	2	1	1	-	10 675	**10 675,00 €**	**75,00 €**	430,83 €	143,61 €	85,10 €
ZE_93	Rue des Noisetiers	0%	100%	0%	0%	2	2	2	1	-	9 175	**9 175,00 €**	**75,00 €**	380,83 €	76,17 €	45,14 €

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Technique					Coût du scénario AC (hors subvention en € HT)						**Ratio AC/ANC (cout sur 30 ans)** *
		Longueur de réseau à créer (mètres)	Nombre de postes de relèvement	Nombre de branchements	Distance moyenne entre branchements (mètres)	Surface moyenne de lot (m²)	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	PFAC (€)	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH	
ZE_92	Rue du Pic Vert	185	1	3	62	2 405	**149 622,95 €**	**10 006,06 €**	4 500,00 €	14 993,49 €	4 997,83 €	2 961,68 €	34,80
ZE_93	Rue des Noisetiers	487	-	5	97	2 364	**164 182,00 €**	**1 428,44 €**	7 500,00 €	6 901,17 €	1 380,23 €	817,92 €	18,12

* : Le Ratio AC/ANC est calculé en comparant les coûts globaux annuels pour l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif. Un ratio inférieur à 1 signifie que l'assainissement collectif est plus avantageux financièrement que l'assainissement non collectif.

Figure 12 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

IV-3. Proposition de zonage

Les secteurs sont classés selon deux catégories :

- les secteurs d'extension, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'une extension du réseau existant sur le domaine public
- les secteurs en lotissement, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'un nouveau réseau au sein du lotissement

Sur la commune de Sainte-Marie, les secteurs sont répartis de la façon suivante :

Secteurs d'extension	Secteurs en lotissement
- ZE_92 Rue du Pic Vert - ZE_93 Rue des Noisetiers	Il n'y a pas de secteurs en lotissement sur la commune de Sainte-Marie.

Extension :
Les critères de priorisation[1] des secteurs appliqués à l'ensemble du territoire de Redon Agglomération mettent en évidence l'impossibilité de raccorder au réseau collectif les secteurs d'extension sur la commune de Sainte-Marie.

Il est donc proposé une régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire.

Le reste du territoire de la commune sera maintenu en assainissement non collectif.

[1] La méthode du choix des extensions du réseau prévues par Redon Agglomération est détaillée dans le rapport de phase 1 - Méthodologie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des systèmes de traitement de Sainte-Marie

Le but de cette partie de l'étude vise à vérifier que la station d'épuration d'Aucfer sera capable d'accepter les flux futurs. Ces calculs sont réalisés en estimant la pollution domestique actuelle, la charge liée à l'augmentation de population attendue dans le bourg et la prise en compte de l'urbanisation de ces futures zones. Sont notamment prises en compte toutes les zones de collecte de la STEP d'Aucfer, pas uniquement celles situées sur Sainte-Marie.

Le calcul est résumé dans le tableau ci-dessous :

Lagunes de Sainte-Marie	
Origine des pollutions	Charge organique
Pollution actuelle domestique traitée par la station d'épuration	**500 EH**
Augmentation de la population lié à la densification dans la zone collectée	**82 EH**
Charge de pollution finale	**582 EH**

Les lagunes, dimensionnées pour 700 EH, sont capables de traiter les effluents actuels et futurs.

D'un point de vue hydraulique, les lagunes sont en surcharge par temps de pluie, nappe haute. Le supplément sera de 82 EH x 150 L/EH/j = 12 m3/j, soit un volume total de 202 + 12 = 214 m3/j (flux maximum), inférieur à la capacité de la station (105 m3/j).

➔ **Les lagunes sont compatibles avec les charges organiques futures. Cependant, des travaux sur les réseaux seront nécessaires pour réguler la surcharge hydraulique.**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Origine des pollutions		Charge organique	
Pollution actuelle domestique traitée par la station d'épuration		**11 983 EH**	
Augmentation de la population lié à la densification dans la zone collectée		**1 058 EH**	
Secteurs d'extension	ZE_30 Chemin des Horizons (Rieux)	28 EH	**933 EH**
	ZE_31 La Butte (Rieux)	2 EH	
	ZE_32 Rue du Bois de la Montagne (Rieux)	13 EH	
	ZE_43 Rue des Rives d'Or (Rieux)	41 EH	
Secteurs de lotissement avec validation préalable	ZE_95 Avenue Joseph Ricordel (Redon)	10 EH	
	ZE_97 ZAC du Chatel Haut Patis (Redon)	376 EH	
	ZE_38 La Noëtte (Saint-Jean-la-Poterie)	153 EH	
	ZE_9 L'Aventure (Saint-Nicolas-de-Redon)	93 EH	
	ZE_67 Le Monde Davy (Saint-Perreux)	84 EH	
	ZE_68 Le Champ de Bourge (Saint-Perreux)	33 EH	
	ZE_73 Les Landes (Bains-sur-Oust)	100 EH	
Charge de pollution finale		**13 974 EH**	

La station d'épuration, dimensionnée pour 24 500 EH, est capable de traiter les effluents actuels et futurs.

D'un point de vue hydraulique, la station est en surcharge par temps de pluie, nappe haute et lors de flux maximum. Cependant, des travaux sont prévus sur le réseau de collecte pour réduire les apports en eaux parasites. Le supplément sera de 1 991 EH x 150 L/EH/j = 299 m3/j, soit un volume total de 4 729 + 299 = 5 028 m3/j (flux maximum), supérieur à la capacité de la station (3 700 m3/j).

➔ **La STEP d'Aucfer est compatible avec les charges organiques futures. De plus, les travaux prévus sur les réseaux permettront de réguler la surcharge hydraulique survenant par temps de pluie, nappe haute.**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

V) CARTES DE ZONAGE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

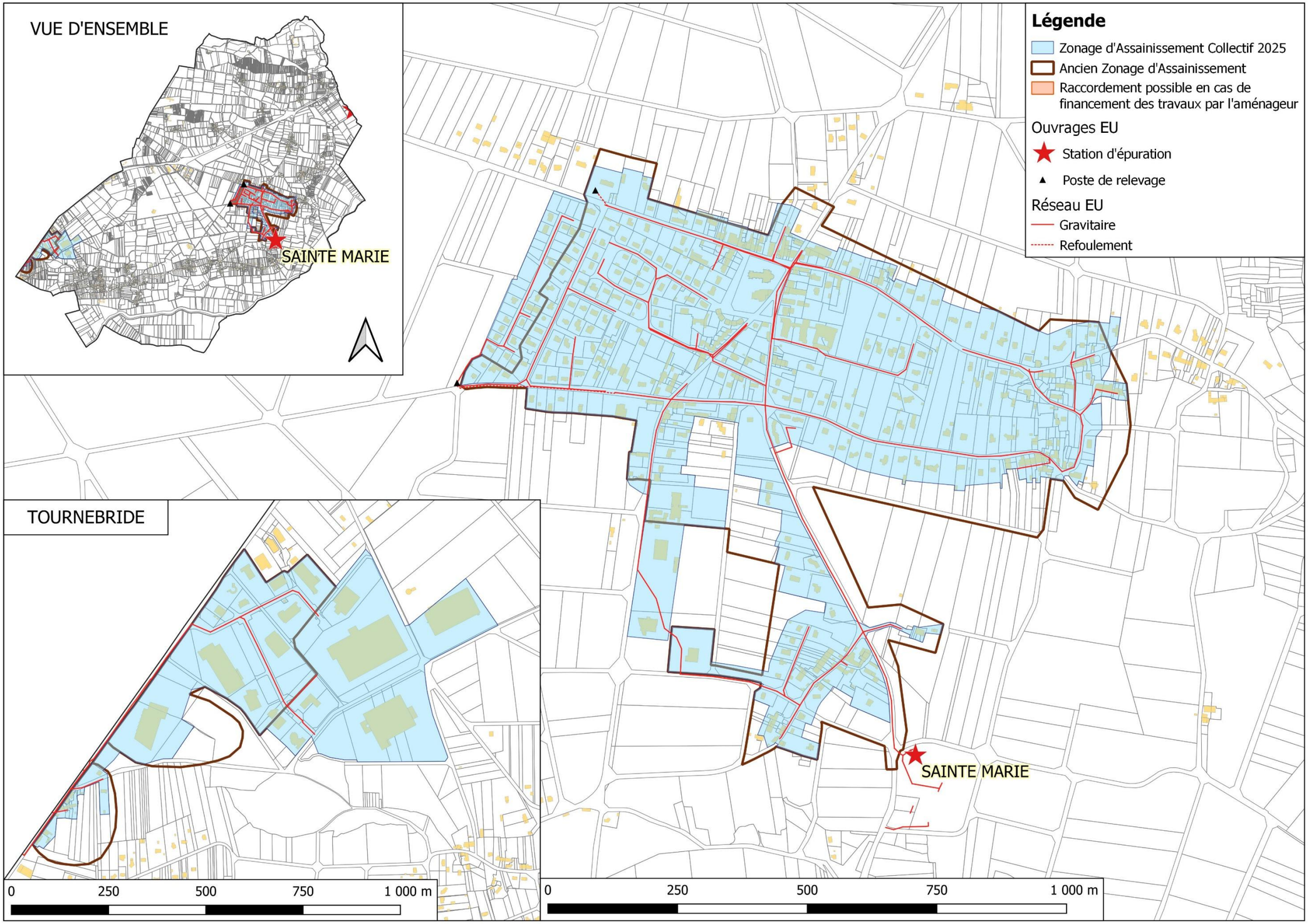


Figure 13 : Proposition du futur plan de zonage d'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

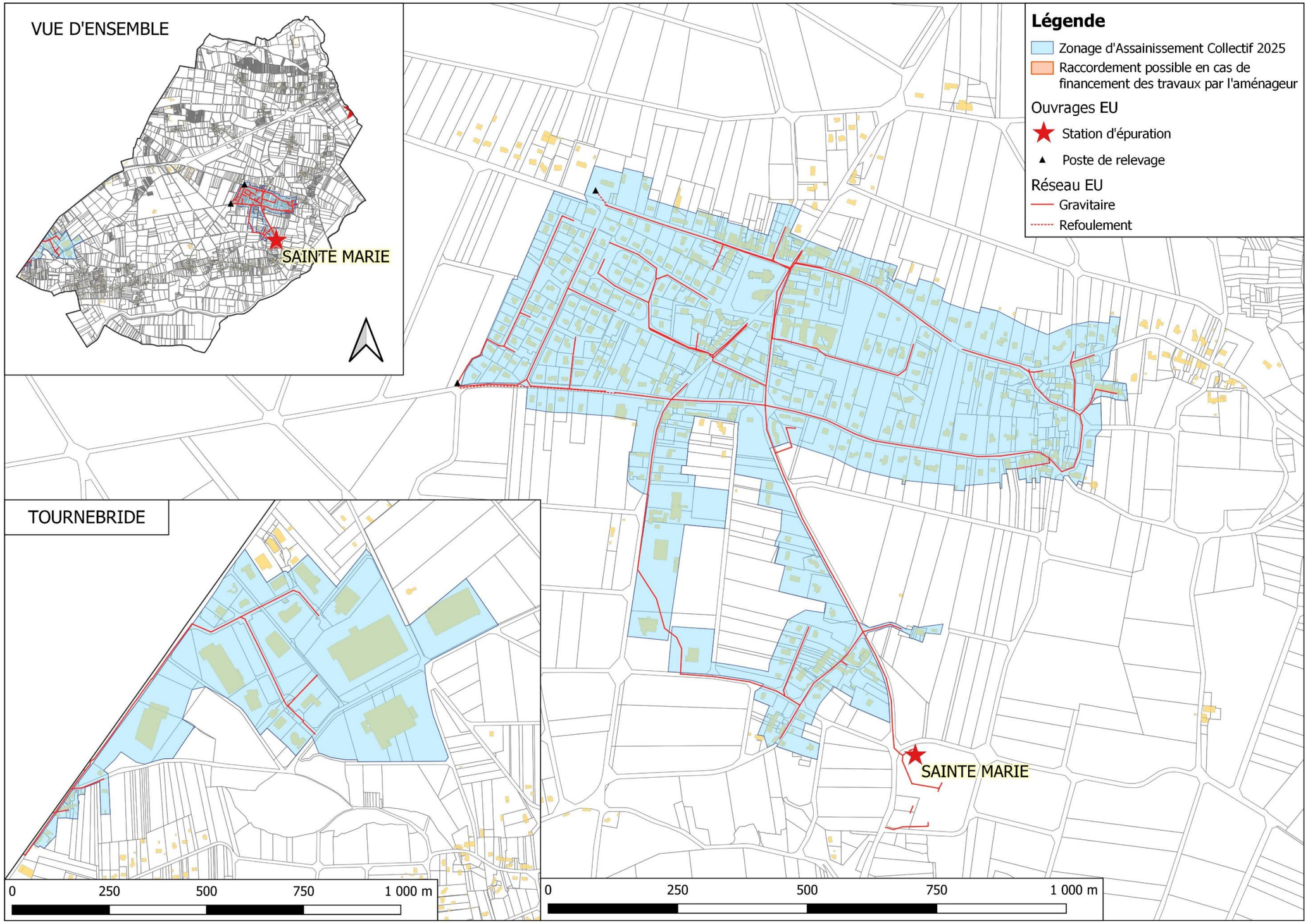


Figure 14 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

ANNEXE : SCENARIOS ETUDIES

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Commune	Sainte Marie	ZE_92	Rue du Pic Vert
Surface		0,72 ha	
Zonage PLU		Ue	
Nombre d'habitations		Existantes	3
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_92

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (300 à
2	2	1

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	1	10 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	1	675,00 €
				Cout total	**10 675,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	1	50,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
				Cout total annuel	**75,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €	63	28 350,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €	59	7 375,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €	63	5 040,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €	1	100 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	3	4 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH		5	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	145 265,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		4 357,95 €
				Cout total	**149 622,95 €**

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	3	4 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**4 500,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	63	157,50 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	59	59,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	63	63,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	3	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	5	126,56 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	3 785,98 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**10 006,06 €**

3 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	2	ANC conformes soit			67%
	1	ANC non conformes soit			33%
		ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			1		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			1		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		100%	0%		100%
Nb dispositifs concernés	-	1	-	-	1

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	3	0	3	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	7	0	7	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	5	-	**5**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	5	-	**5**	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	149 622,95 €	10 006,06 €	449 804,83 €
Non collectif	10 675,00 €	75,00 €	12 925,00 €

Ratio AC/ANC : 35

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_4-DE

Commune	Sainte Marie	ZE_93	Rue des Noisetiers
Surface		1,18 ha	
Zonage PLU		Uc	
Nombre d'habitations		Existantes	5
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_93

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 800 m²) 2 : moyen (800 à
2	2	2

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €	1	8 500,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	1	675,00 €
				Cout total	**9 175,00 €**

	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	1	50,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
				Cout total annuel	**75,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	201	80 400,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €	286	71 500,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	5	7 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH		8	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	159 400,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		4 782,00 €
				Cout total	**164 182,00 €**

	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	5	7 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**7 500,00 €**

	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	201	502,50 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	286	715,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	5	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	8	210,94 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 594,00 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**1 428,44 €**

5 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	4	ANC conformes soit			80%
	1	ANC non conformes soit			20%
		ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			1		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			1		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		100%	0%		100%
Nb dispositifs concernés	-	1	-	-	1

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	5	0	5	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	11	0	11	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	8	-	**8**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	8	-	8	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	164 182,00 €	1 428,44 €	207 035,13 €
Non collectif	9 175,00 €	75,00 €	11 425,00 €

Ratio AC/ANC : 18